



MOUSSIÈRES (LES) (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome IV (1854)**

Mosseria, les Franches-Moussières, les Mossières,

Village de l'arrondissement de Saint-Claude, canton, perception et distribution de poste aux lettres des Bouchoux ; succursale dont dépend Bellecombe ; à 8 km des Bouchoux, 12 de Saint-Claude et 72 de Lons-le-Saunier.

Altitude : 1092-1194m.

Le territoire est limité au nord par Villard-Saint-Sauveur, Montépyle et les Molunes, au sud par Bellecombe et les Bouchoux, à l'est par l'arrondissement. de Gex (Ain), à l'ouest par Coyrière.

Il est traversé par les chemins de grande communication n^{os}23, de Saint-Claude à Genève, et 25, de Septmoncel à Belleydoux (Ain) ; par les chemins vicinaux de Villard-Saint-Sauveur, des Mouilles, de sur la Mura et des Planes, de Combe-au-Prost, de Bonneval, des Grands-Prés, du Bief et du Fournet ; par le ruisseau de la Drouvaine et le bief des Pares.

Le village se compose de granges éparses à travers de gras pâturages et des prés-bois qui tapissent les plus belles montagnes du Jura. Les maisons sont généralement bien bâties en pierre, élevées d'un ou de deux étages au-dessus du rez-de-chaussée et couvertes en tavaillons. Au lieu de les bâtir sur des hauteurs, les habitants sont dans l'usage de les appuyer contre le pied de petites éminences, ce qui les rend humides et malsaines.

Population : en 1790, 679 habitants ; en 1846, 503 ; en 1851, 512, dont 274 hommes. et 238 femmes ; population spécifique par km carré, 30 habitants ; 79 maisons, savoir : au village dit Goulet, 21 ; à la Croix-Rouge, 5 ; aux Grands-Prés, 6 ; au Pré-Jaillou, 4 ; aux Fraites, 7 ; sous la Joux, 6 ; à la Grande-Molune, 5 ; aux Coinches, 4 ; aux Monderants, 5 ; au Fourvier, 7, et aux Platières, 7 ; 95 ménages.

État civil : les plus anciens registres de l'état civil datent de 1746.

Vocabulaire : saint Antoine. Chapelle érigée en succursale en 1745. Avant cette date, prendre Villard-Saint-Sauveur.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant, où Les Moussières ont reçu les cotes 5 E 318/1 et /2. La série du Greffe a reçu les cotes 3 E 5627 à 5633, 3 E 7893 et 7894, 3 E 10007 à 10009 et 3 E 12339. Tables décennales : 3 E 1122 à 1130.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 773 à 775, 5 Mi 1264 et 1265, 2 Mi 1117, 2 Mi 1839 et 1840, 5 Mi 1 et 5 Mi 1183.

Les habitants n'émigrent qu'en petit nombre et pendant l'automne seulement, pour aller peigner le chanvre dans l'arrondissement de Dole.



Cadastre : exécuté en 1828 : surface territoriale 1694^h 66^a possédés par 115 propriétaires dont 40 forains ; surface imposable 1688^h, savoir : 1189 en bois et prés-bois, 415 en terres labourables, 63 en pâtures, 17^h 41^a en tourbières, 2^h 74^a en sol et aisances de bâtiments, 1^h 16^a en friches et 26^a en jardins ; d'un revenu cadastral de 18.065 fr. ; contribution directe en principal 4.277 fr.

Le sol, quoique montagneux, est fertile et rend six fois la semence. Il produit de l'orge, du lin, beaucoup de foin, un peu d'avoine et de pommes de terre. On importe les 2/3 des céréales et le vin. Le revenu réel des propriétés est de 2 fr. 50 c. pour 0/0.

On élève dans la commune des bœufs, des vaches et des chèvres ; 15 ruches d'abeilles.

L'agriculture n'y fait pas de progrès. Les terres sont mises en culture une année sur huit ; pendant sept ans elles restent en nature de pré. Les pâturages sont les meilleurs du Jura.

Il y a autant de fromageries que de ménages. Chaque habitant fabrique ses fromages dans sa maison. On en fait de deux sortes, l'une dite de *Septmoncel*, qui est de première qualité, et l'autre dite de *Gruyère*. La fabrication du fromage bleu s'élève annuellement à 40.000 kg. Elle a pris son origine dans cette commune.

La population, généralement dans l'aisance, fréquente les marchés de Saint-Claude. Sa principale ressource consiste dans le produit des fromages, l'agriculture, la lapidairerie et la fabrication des tabatières. Plusieurs personnes spéculent sur les fromages et en opèrent la vente à Lyon.

On compte aux Moussières 3 maréchaux-ferrants, 6 aubergistes, 3 marchands de bois de construction, 15 marchands de fromages en gros et 4 voituriers. Il y existe un moulin à farine avec scierie pour bois de construction.

On trouve sur le territoire d'abondantes tourbières exploitées pour le chauffage des habitants ; de la pierre à chaux et de mauvaise pierre à bâtir.

Foires : Deux foires se tiennent chaque année aux Moussières, l'une le 16 mai et l'autre le 14 octobre. On y vend des bêtes à cornes, des chèvres, des tissus, de la poterie, de la mercerie, de l'épicerie, etc.

Biens communaux : une église et un cimetière au devant ; un presbytère au nord du cimetière, bâti en 1740. Il n'y a pas de maison commune ; l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 35 garçons et 15 filles, occupent une maison louée à cet effet.

Budget : recettes ordinaires 1.249 fr.; dépenses ordinaires 1.249 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Lorsque César entreprit la conquête des Gaules, les Ambarres, *Ambarri*, couvraient de leurs villages le Bugey et la Bresse et étendaient leur domination jusqu'aux sources de la Bienne. C'est pourquoi Saint-Claude, les paroisses de Septmoncel, de Villard-Saint-Sauveur et de Longchaumois faisaient partie du diocèse de Lyon, les circonscriptions ecclésiastiques ayant été calquées sur les divisions civiles établies par les Romains. Un chemin très ancien, reliant Saint-Claude à Chézery, traversait le territoire des Moussières dans le lieu dit au *Goulet* et était protégé par une forteresse dont on reconnaît encore les vestiges. Entre la paroisse de Septmoncel et celle des Bouchoux, s'étendaient une double chaîne de montagnes et une vallée appelées les *Franches-Moussières*. Cette vaste étendue de terrain forma, au V^e siècle, l'alleu d'un riche chef bourguignon et conserva sa franchise même en devenant la propriété de l'abbaye de Saint-Claude, dont tous les domaines subissaient le joug de la mainmorte. Un grand nombre de châteaux existaient déjà sur cette terre privilégiée, lorsque la peste de 1349 enleva les habitants.

Des fromagers sortis du Bugey et de la Suisse ne tardèrent pas à venir s'établir dans les granges abandonnées. Les guerres presque continuelles qui régnèrent entre la France et le comté de Bourgogne

arrêtèrent longtemps le développement de la population des Moussières. On redoutait de s'y fixer à cause du voisinage du Bugey. Les longues années de paix dont jouit la province pendant le cours du XVI^e siècle, favorisèrent l'industrie des fromages et multiplièrent les châlets. Il y avait 86 granges répandues tant sur la montagne que dans la prairie, lorsque la peste, qui y exerça ses ravages de 1629 à 1635, et la guerre déclarée par la France en 1636, enlevèrent ou dispersèrent tous les habitants. Les riches bourgeois de Saint-Claude profitèrent de ces calamités pour usurper les domaines abandonnés ou les acquérir à vil prix.



En 1706, il n'y avait pas un seul propriétaire résidant aux Moussières. Le territoire entier était entre les mains de forains.

Seigneurie : Les Moussières dépendaient en toute justice de la partie de la terre de Saint-Claude dite de *la Grande-Cellèrerie*, propriété de l'abbé de Saint-Claude. Les habitants n'étaient soumis à aucune charge féodale et étaient complètement libres. En cas de vente d'immeubles, il était dû à l'abbé, pour droits de lods, quatre blancs par franc. La dîme appartenait au curé de la paroisse. Les seigneurs de Villard-Saint-Sauveur, qui se regardaient comme de véritables souverains dans leurs terres, eurent un jour l'envie de régner sur le village des Moussières. De 1507 à 1590, ils s'attachèrent à acquérir presque toutes les granges qui y étaient établies pour les revendre ensuite, à charge par les acheteurs de les reconnaître pour leurs maîtres. Les abbés de Saint-Claude furent plusieurs fois obligés de recourir à l'autorité du parlement pour arrêter cette entreprise.

Église : Ce village dépendait de la paroisse de Villard-Saint-Sauveur. Les habitants demandèrent l'autorisation de construire une chapelle en l'honneur de saint Joseph et de la faire desservir à leurs frais par un vicaire. Cette chapelle fut érigée en église succursale, en 1745, pour les Moussières et Belle-combe. L'église bâtie à cette époque a été agrandie en 1816 et 1844. Elle se compose d'un clocher couronné par une flèche quadrangulaire, d'un chœur, de quatre chapelles formant avec la nef deux transepts ou une croix archiépiscopale, et d'une sacristie. On y remarque les statues de tous les membres de la sainte famille, c'est-à-dire de saint Joachim, de sainte Anne, de saint Joseph, de la sainte Vierge et de Jésus-Christ. Celle de saint Joseph, exécutée par le célèbre Rosset, de Saint-Claude, est une des meilleures productions de cet artiste.